



Agence générale du Valais romand
Place du Midi 36
1950 Sion
T 027 329 04 70
F 027 329 04 90
valaisromand@vaudoise.ch

Faillite Le Chaussy Sàrl
c/o Of. faillite Est-Vaud
Pl. de la Gare 5
1800 Vevey

Votre conseiller :
Jérôme Rausis
T 027 329 04 99
jrausis@vaudoise.ch

Police d'assurance Building

N° 3978237 5 3000 1/4

Dispositions générales

Entrée en vigueur	22.12.2022
Echéance	31.12.2027
Renouvellement tacite	Oui
Genre de mutation	Affaire nouvelle
Prime	CHF 2'036.10
Timbre fédéral 5%	CHF 101.80
Prime annuelle totale	CHF 2'137.90
Mode de paiement	Payable en 1 fois, le 1er janvier de chaque année

Les risques assurés et les conditions mentionnées ci-dessus figurent aux pages suivantes.

Les conditions générales d'assurance vous ont été transmises avec la proposition que vous avez signée. Elles sont à votre disposition sur le site www.vaudoise.ch. Vous avez également la possibilité d'en demander un nouvel exemplaire auprès de votre agence ou au numéro gratuit 0800 811 911.





Bâtiment - Immeuble locatif avec surface commerciale
Rte du Col des Mosses 92 - 1862 Les Mosses

N° 3978237 5 3000

2/4

Informations complémentaires du lieu du risque

- Utilisation	Immeuble locatif avec surface commerciale 11% Habitation 89% Hôtel, auberge et pension avec restaurant
- Année de construction	1813
- Année de rénovation lourde	1982

Eléments contractuels

Les éléments suivants ont été pris en compte pour le calcul des primes :

- Utilisation des locaux	Non utilisés par le propriétaire
- Valeur totale du bâtiment soit la valeur à neuf (valeur locale de construction) du bâtiment	2'332'035

Autres éléments

- Indexation bâtiment - Année 2022 - Indice 125.00	Avec indexation
--	-----------------

Prestations assurées	CGA	Somme d'assurance CHF	Franchise par sinistre CHF
----------------------	-----	--------------------------	-------------------------------

Bâtiment

Couverture de base et couverture élargie

Revenu locatif - Incendie et dommages naturels	A5		non désirée	
Vol avec effraction et détournement	A6	PR	20'000	0
Dégâts des eaux	A7	VT	2'332'035	0
Frais résultant d'un dommage assuré	A8	PR	466'407	0
Frais de réparation et de dégagement des conduites	A9	PR	20'000	0
Revenu locatif	A10		non désirée	
Bris de glaces du bâtiment - Ensemble des locaux	A11	VT	2'332'035	0
Vandalisme, troubles civils, collision, écoulement, effondrement, fouines	B1	PR	50'000	1'000
Revenu locatif	B2		non désirée	
Aménagements extérieurs - Roussissement - Dommages causés par l'énergie électrique	B3 B4 B5	PR	10'000	0
Ustensiles et matériel - Dégâts des eaux	B7	PR	10'000	0
Prime				1'883.20

Extensions de couverture selon CGA

Casco Bâtiment	C2	non désirée
Technique du bâtiment	C3	non désirée



Bâtiment - Immeuble locatif avec surface commerciale (suite)
Rte du Col des Mosses 92 - 1862 Les Mosses

N° 3978237 5 3000 3/4

Prestations assurées	CGA	Somme d'assurance CHF	Franchise par sinistre CHF
Extensions de couverture selon CGA (suite)			
Casco Travaux	C4	non désirée	
Prime bâtiment			1'883.20
Responsabilité civile propriétaire d'immeubles			
Couverture de base et couverture élargie			
Lésions corporelles, dégâts matériels, dommages économiques consécutifs	D	5'000'000	0
Frais de prévention de dommages	D3	5'000'000	0
Responsabilité civile du maître de l'ouvrage	E1	non désirée	
Protection juridique pénale	E2	50'000	0
Prime			152.90
Prime responsabilité civile propriétaire d'immeubles			152.90
Prime totale			2'036.10
Conditions applicables			
CGA	Building		
Édition	01.01.2022		

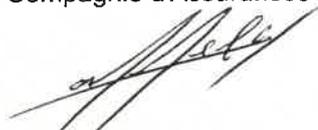


Récapitulation	CHF
Bâtiment Rte du Col des Mosses 92 - 1862 Les Mosses	2'036.10
Prime annuelle	2'036.10
Timbre fédéral 5%	101.80
Prime annuelle totale	2'137.90

Abréviations

CGA	Conditions Générales d'Assurances
RC	Responsabilité Civile Propriétaire d'immeubles
VT	Valeur Totale
PR	Premier Risque

Lausanne, le 28 décembre 2022

VAUDOISE GENERALE
Compagnie d'Assurances SAJ.-D. Laffely
Directeur généralP. Streit
Directeur



Synthèse des objets assurés Les primes sont toutes taxes comprises. (Par taxes il faut entendre timbre fédéral.*)	Choses CHF	RC CHF	Total CHF
Bâtiment - Immeuble locatif avec surface commerciale Rte du Col des Mosses 92 1862 Les Mosses (Choses : 1'883.20 + 94.20 * = 1'977.40) (RC : 152.90 + 7.60 * = 160.50)	1'977.40	160.50	2'137.90